

# Plan de services en français

2020–2021

Entreprise



© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2020  
Plan de services en français  
Ministère de l'Entreprise  
Avril 2020  
ISBN : 978-1-989654-42-2

# Plan de services en français 2020–2021

## Ministère de l'Entreprise

*This document is also available in English under the title of: "French-language Services Plan 2020–2021"*

### **Message du sous-ministre**

C'est avec plaisir que je présente le Plan de services en français du ministère de l'Entreprise pour l'exercice 2020–2021.

Le Ministère oriente les efforts du gouvernement qui appuient des objectifs communs en matière de croissance économique inclusive en assurant des conditions économiques dans lesquelles les entreprises peuvent prospérer et tous les Néo-Écossais peuvent participer et en tirer parti. Le Ministère appuie principalement le travail de cinq sociétés de la Couronne au nom du ministre de l'Entreprise en tant qu'actionnaire. Le Ministère met l'accent sur les priorités stratégiques et les possibilités qui encouragent l'innovation, la concurrence, l'entrepreneuriat et l'orientation des exportations en Nouvelle-Écosse.

Pour réaliser le mandat du gouvernement, le Ministère collabore avec ses sociétés de la Couronne, les partenaires clés des autres ordres du gouvernement, les entrepreneurs, les grandes entreprises, les établissements d'enseignement postsecondaire, les investisseurs en capital de risque et les gens de la Nouvelle-Écosse afin de créer un environnement dynamique dans lequel les entreprises peuvent prospérer. Le fait de travailler ensemble pour renforcer les activités des uns et des autres crée une incidence collective plus forte qui permet d'atteindre les objectifs de croissance économique inclusive du gouvernement.

Le Ministère continuera d'adopter une approche coordonnée pour la prestation de services en français et se réjouit à l'idée de poursuivre son travail auprès de la communauté acadienne et francophone, de l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie (OAAF) et des autres ministères et organismes du gouvernement afin d'améliorer ces services dans la province.

### **Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone**

Nous reconnaissons l'importance de la prestation de services en français et nous nous efforçons de remplir nos obligations en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement. Nous croyons que les Néo-Écossais doivent avoir accès à des services gouvernementaux de qualité supérieure en français, et le présent plan démontre notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour atteindre cet objectif, nous travaillons de concert avec d'autres institutions publiques désignées à l'échelle du gouvernement, y compris l'OAAF, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. Nous attachons une grande importance à ce partenariat, car il nous permet de toujours bien comprendre les besoins uniques de la communauté acadienne et francophone de notre province.

Nous encourageons les Néo-Écossais à demander des services en français à leur gouvernement. Nous encourageons aussi les Acadiens et francophones à se faire entendre en devenant membres des agences, conseils et commissions; les occasions sont annoncées régulièrement par le Bureau du Conseil exécutif. À mesure que nous continuons de maintenir et d'améliorer nos services en français, nous vous invitons à nous faire part de vos idées sur nos progrès et de vos commentaires, suggestions et questions en communiquant avec notre coordonnatrice des services en français. Si vous souhaitez déposer une plainte officielle au sujet des services en français, veuillez communiquer avec le Bureau de l'ombudsman.

## **Coordonnatrice des services en français**

Meredith Naylor

Stratège générale

Ministère de l'Entreprise

902-470-7543

Meredith.Naylor@novascotia.ca

## **Services offerts en français**

Étant donné que le Ministère n'offre pas de programmes ou de services directement au public, nous n'offrons pas de service en français à l'heure actuelle.

## **Communication en français avec le public**

Conformément à la *Loi sur les services en français*, le Ministère répond en français à toute correspondance reçue en français, avec l'aide des services de traduction de Communications Nouvelle-Écosse, au besoin.

## **Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2019–2020**

Le Ministère oriente les efforts du gouvernement pour favoriser la croissance économique inclusive. Nous travaillons principalement avec les ministères, les sociétés de la Couronne et d'autres organismes. En général, le Ministère n'offre pas de programmes ou de services directement au public.

Le Ministère poursuivra ses efforts visant à promouvoir les occasions pour le personnel de participer à des séances d'apprentissage de la culture ou de la langue française, à sensibiliser davantage les gens aux services en français par l'offre active et à promouvoir les postes à pourvoir au sein des conseils, agences et commissions. Un membre du personnel a suivi des cours de français en 2019–2020.

Afin de soutenir la portée des services en français et la sensibilisation à ces services par l'offre active, un message en français a été ajouté à la boîte vocale de la ligne principale du Ministère.

## **Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2020–2021**

### **Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif.**

- Objectif : augmenter la capacité du Ministère d'offrir des services en français par la formation et le recrutement.
  - Mesure prévue : promouvoir les séances culturelles et les cours de français offerts par la Commission de la fonction publique et l'OAAF auprès de tous les employés du Ministère.

### **Objectif 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.**

- Objectif : Augmenter la portée des services en français et la sensibilisation à ces services par l'offre active.
  - Mesures prévues : encourager les membres francophones du personnel à inclure un message en français sur leur boîte vocale personnelle et à obtenir des cartes professionnelles bilingues.

### **Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté acadienne et francophone.**

- Objectif : augmenter la sensibilisation aux postes à pourvoir au sein des conseils, agences et commissions.
  - Mesure prévue : promouvoir les possibilités de devenir membre des conseils auprès de la communauté acadienne et francophone pendant les processus de recrutement.